

eurent beaucoup d'enfans, dont ie ne suis memoratif. Lanfranc eut un fils nommé Manfroy, entre plusieurs autres, lequel delaisa un fils nommé Philippe, et ce Philippe un Philippin des comtes de Vintemille, auquel advint le partage du Cunio et autres terres. Il obtint droit de regale des marquis de Gravesane en la terre de Rescio par tiltre de l'an 1230. Depuis, il donna toutes les terres qu'il avoit au Cunio à ses subiects et leur divisa les feux et maisons, en payant seulement une mesure de pais appellée un star de froment et trois minettes de spelte, par contract passé en l'an 1281. Ce Philippin eut trois fils, Lanfranc, Jacques et Obert, lesquels eurent lignée ; mais elle fut inutile et sans hoirs, tellement que le tout vint à un autre Philippe, fils de Rogier, lequel delaisa huit fils, Manfroy, Philippe, Manuel, Jean, Guillaume, Gergesio, Obert et Henry. Ceux-cy furent investis par l'Empereur de Petralata haulte et basse et Patarine, et de Vilars, et receurent la fidelité de leurs subiects ; puis firent un accord avec Philippin, leur oncle, que les biens feodaux ne pourroient estre alienez ny transferez hors de leur famille, 1304. De tous ces freres, il n'y eut que Manfroy, le premier, qui demeurat au Cunio, et eut quatre enfans. Quant aux autres freres, Jean, Manuel et Guillaume allèrent chercher leur fortune en Sicile et s'arrestèrent en la ville de Saca. Obert, apres avoir affranchy ses hommes de Larzeno, à condition que s'ils mouroient sans enfans, ils peussent disposer de la moitié de leurs biens, et l'autre moitié appartiendroit audit seigneur, il se retira à Triore, où il edifia une esglise, et passa le demourant de ses iours en devotion. George et Guillaume moururent sans hoirs ; Philippe receut l'inféodation de l'Empereur, tant en son nom que de ses freres, de tous les biens qu'ils avoient en l'an 1311, et investit Guillaume